



Jeudi 10 août 2017

## Lundi 14 août 2017 : fermetures exceptionnelles des services départementaux de l'État recevant du public dans les Bouches-du-Rhône

---

La Préfecture des Bouches-du-Rhône informe les usagers que les services départementaux de l'État recevant du public seront exceptionnellement fermés le lundi 14 août 2017.

Cette fermeture des services d'accueil au public concerne :

- La Préfecture de Marseille,
- Les sous-préfectures d'Aix-en-Provence, d'Arles et d'Istres,
- La Direction Départementale de la Protection de la Population (DDPP),
- La Direction Régionale & Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRDJSCS),
- La Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM).

**Les services de l'État accueilleront de nouveau les usagers, aux horaires habituels, à partir du mercredi 16 août.**



### Sous-préfectures d'Aix-en-Provence et d'Istres

- > Les sous-préfectures d'Aix-en-Provence et d'Istres, habituellement fermées le mercredi, seront **exceptionnellement ouvertes le mercredi 16 août de 8h30 à 12h15**.

### Sous-préfecture d'Arles

- > La sous-préfecture d'Arles, habituellement fermée le mercredi, sera **exceptionnellement ouverte le mercredi 16 août** :
  - *Titres de séjour* : de 8h15 à 12h15,
  - *Cartes grises* : de 8h15 à 11h15.

**Pour vos démarches administratives**, rendez-vous sur notre site Internet 24h/24 :  
<http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/Demarches-administratives>.

**Pour tout complément d'information** : [www.bouches-du-rhone.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr).